



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Service eau, aménagement
des territoires et environnement

Unité Nature Forêt Chasse

Charleville-Mézières, le 18/10/13

Synthèse des observations du public

relatives au projet d'arrêté préfectoral portant
sur les réserves de chasse et de faune sauvage
sur le domaine public fluvial du 1er juillet
2013 au 30 juin 2019

Affaire suivie par : Mylène THERY
Tel : 03 51 16 52 61
Fax : 03 51 16 52 52
@ : mylene.thery@ardennes.gouv.fr

Objet : Synthèse des observations du public relatives au projet d'arrêté préfectoral portant sur les réserves de chasse et de faune sauvage sur le domaine public fluvial du 1er juillet 2013 au 30 juin 2019

Le projet d'arrêté préfectoral portant sur les réserves de chasse et de faune sauvage sur le domaine public fluvial du 1er juillet 2013 au 30 juin 2019 a fait l'objet d'une consultation du public du 25 septembre 2013 au 16 octobre 2013 via une mise en ligne sur le site internet de la direction départementale des territoires des Ardennes.

A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public